Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20171127-091117-12-DE
Date de télétransmission : 27/11/2017
Date de réception préfecture : 27/11/2017

DEPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE MUSEE PROMENADE MARLY-LE-ROI / LOUVECIENNES

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU 9 novembre 2017

PUBLIE LE : 27 novembre 2017

Délibération n°091117-12 : Adhésion au Pass Territorial – Prestations d'action sociale

L'an deux mille dix-sept, le neuf novembre à vingt heures quinze, le Comité du Syndicat Intercommunal pour le Musée Promenade Marly Le Roi - Louveciennes, dûment convoqué par le Président le deux novembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Marly-le-Roi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-François PERRAULT**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2017

Présents

LOUVECIENNES
Philippe DELARUE, 1ER VICE PRESIDENT
Jean-Philippe SCHWEITZER, DELEGUE TITULAIRE
Lydérick WATINE, DELEGUE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI
Jean-François PERRAULT, PRESIDENT
Stéphanie THIEYRE, 2EME VICE PRESIDENTE
Hubert POTHELET, DELEGUE TITULAIRE
Claudia PICON, DELEGUEE TITULAIRE

Absents excusés

LOUVECIENNES
Laurent FAULLIMMEL, DELEGUE TITULAIRE

Nombre de communes	:	**2**
QUORUM	:	**5**
Délégués présents	:	***7***
Délégués comptant pour le vote	:	***7***

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20171127-091117-12-DE
Date de télétransmission : 27/11/2017
Date de réception préfecture : 27/11/2017

SI MUSEE PROMENADE / CS – 091117-12

OBJET : ADHESION AU PASS TERRITORIAL – PRESTATIONS D'ACTION SOCIALE

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

VU le contrat cadre d'accompagnement social de l'emploi conclu par le CIG de la Grande Couronne avec le Fonds National d'Action Sanitaire et Sociale,

VU la convention d'adhésion au PASS Territorial CIG Grande Couronne,

CONSIDERANT l'intérêt de rejoindre ce contrat cadre d'accompagnement social de l'emploi, en vue de faire bénéficier aux agents de la collectivité de prestations d'action sociale,

VU l'exposé du Président,

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

ARTICLE 1 : DECIDE d'adhérer au contrat cadre du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région Île de France dénommé PASS Territorial CIG Grande Couronne pour la période 2015-2019 / à compter du 1er janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2019 ;

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer la convention d'adhésion au contrat cadre du CIG et le bulletin d'adhésion, ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

ARTICLE 3 : DECIDE que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre du contrat cadre seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant.

Fait à Marly-le-Roi, le 27 NOV. 2017

Transmis en préfecture et affiché le 27 NOV. 2017

Pour Extrait Conforme

Jean-François PERRAULT
Président du Syndicat Intercommunal